



Paris, le 21 novembre 2016

RH-inFO DDi

***Les sujets se bousculent au portillon,
mais pas les ministères (!)...***

...pour mieux cacher le « projet Réate 3 » ?

A quelques jours du dernier comité technique des DDI, le SGG avait adressé un [courrier](#) aux représentants du personnel pour les informer du lancement de 4 chantiers à dimension RH, portant sur :

- l'état des lieux **en matière d'action sociale** et la formulation de propositions d'harmonisation (avec une [lettre de mission IGF/IGA/IGAS](#) remise sur table lors du CT, avec pour objectif un rendu au 1er décembre 2016),
- l'examen de modalités communes de **protection des agents en mission de contrôle**,
- le développement du **télétravail en DDI**,
- la mise en place d'un **baromètre social**.

Dès l'origine, FO avait indiqué que **la nature et l'ampleur de ces chantiers apparaissaient comme largement insuffisants** pour répondre aux revendications portées au travers de notre [plate-forme](#) remise au SGG.

Pire, ouvrir des chantiers d'harmonisation en matière de RH peut même apparaître **comme une menace potentielle au vu du résultat des précédents**, nullement tournés vers l'intérêt des personnels, et alors même **que l'on pourrait soupçonner la DGAFP – future « DRH de l'État » autoproclamée – de vouloir en profiter pour faire avancer ses actuels rouleaux compresseurs** (déconcentration de la gestion, coupure des chaînes ministérielles, prise de contrôle de l'ensemble des chaînes RH, banalisation des compétences...).

Un chantier peut en effet en cacher un autre... **dont celui de supprimer le caractère de direction de plein exercice des DDI**, lièvre que FO a levé et [dénoncé auprès du SGG](#) au travers de l'« expérimentation » de fusion des SG de 3 DDI dans la Sarthe.

Autant dire que les 2 réunions organisées le 15 novembre sur les thématiques « action sociale/médecine de prévention » et « protection des agents » n'ont nullement contredit nos analyses !

FO n'est pas dupe des véritables objectifs visés par ces chantiers !

Éléments saillants ressortant des réunions « chantiers RH » du 15 novembre 2016

Sur l'action sociale et la médecine de prévention :

En présence de 3 IG de la mission "action sociale de proximité et médecin de prévention" (IGA, IGF, IGAS)... et en l'absence - très remarquée - de tout IG ministériel, cette deuxième réunion avait pour objet de présenter les modalités de conduite des travaux de la mission et leur avancement. **Comme quoi l'action sociale et la médecine de prévention en DDI (voire en directions régionales vu le périmètre de la mission) sont considérées comme ne concernant déjà plus les ministères ! Ce que FO ne peut cautionner !!**

Et l'on ne peut guère être rassuré en constatant que les visites de la mission en régions (Bretagne, ARA et PACA) excluent (sur conseil des SGAR...) toute rencontre avec les porteurs de l'action sociale régionale ministérielle.

Sur l'action sociale, les constats présentés par la mission à ce stade portent de façon quasi exclusive sur la restauration collective et l'arbre de Noël. Avec pour objectif d'inventorier et auditer les solutions possibles pour harmonisation et/ou mutualisation. **FO revendique bien entendu que le format de l'harmonisation interministérielle « vers le haut » soit privilégiée... là où d'aucuns comptent sur cette mission pour justifier d'une prise en main sur les prérogatives ministérielles (s'abritant derrière une logique de « sites » pour mutualiser) !**

Le rapport est attendu entre décembre et janvier... avec, à ce stade, de sérieux doutes quant au traitement des vrais sujets, tels que FO a pu les exprimer au lancement de ce chantier (cf le compte-rendu FO - [ici](#) - de la réunion du 6 septembre 2016).

Sur la protection des agents en missions de contrôle :

Autant dire que la matière première versée à l'ouverture de cette première réunion peut laisser pensif... **les documents présentés ne comportant quasiment aucune spécificité aux agents de contrôle**, ne portant en fait que sur des dispositions générales. De là à penser que les services du Premier ministre cherchent à prendre la main sur les directions centrales « métiers »...

Soupçons qui ne seront pas démentis par **l'absence, là aussi très remarquée, de certains ministères comme le MEEM... dont les missions de contrôle sont pourtant très spécifiques** ! Désintérêt manifeste quant à la protection des agents ou éviction coupable de la part du SGG... aucune option acceptable en tout cas !

Seul le MAAF semble avoir été associé aux travaux préparatoires, ce qui n'est pas satisfaisant pour couvrir l'ensemble des missions des DDI, et ne signifie pas pour autant que l'ensemble des missions du MAAF soient forcément couvertes.

FO a dénoncé le manque de prise en compte de ce qui existe dans l'ensemble des autres ministères, ainsi que le caractère limitatif du périmètre des travaux engagés, restreint aux seules missions de contrôle. Et ce alors même que la grande majorité du contenu du projet de circulaire est valable pour l'ensemble des agents. FO demande en conséquence que cette démarche puisse bénéficier sur certains volets à l'ensemble des agents des DDI.

FO demande donc qu'il y soit indiqué que pour toute agression donnant lieu à un dépôt de plainte par l'agent, quelle que soit sa mission, **une plainte soit systématiquement déposée par le directeur**. FO rappelle par ailleurs que les textes législatifs ont évolué et donc que la protection fonctionnelle peut être ouverte aux ayants droit, nous demandons que cette possibilité soit inscrite dans la circulaire et ses fiches annexes.

La protection des agents passant également par le suivi de ces derniers, FO demande qu'il y soit une nouvelle fois inscrit que les agents exerçant des missions de contrôle doivent bénéficier d'une visite médicale de prévention annuelle (ce n'est pas toujours le cas). FO

rappelle que cette dispositions peut également être prise pour les agents qui exercent des missions d'accueil du public et qui sont de plus en plus soumis aux agressions. **Ces deux points sont des marqueurs forts du soutien et de l'accompagnement des agents, c'est donc l'occasion d'unifier par le haut les procédures en DDI.**

Plutôt que de chercher à prendre la main sur les spécificités des missions de contrôle, qui sont du ressort des ministères et directions métiers, **FO demande que cette circulaire constitue une « boîte à outils »** contenant les références des circulaires qui existent déjà dans chaque ministère.

En séance, la fiche de signalement a été amendée en plusieurs points, la fiche pratique « comment traiter une agression verbale » devra également être revue : sa rédaction actuelle laisse penser que les menaces sont seulement réprimées par une amende de 1ère classe (38 € si majorée) alors qu'il n'en est rien, les possibilités de poursuite étant beaucoup plus larges. De plus cette rédaction risque de décourager le signalement par les agents et les dépôts de plainte.

Pour FO, l'agression quelle qu'elle soit, doit donner lieu à une déclaration d'accident de travail, seul moyen de faire reconnaître d'éventuelles séquelles qui feraient surface plus de 48 h après les faits.

Nous avons de plus demandé l'étude de la faisabilité, par une fiche plus simple, des signalements des menaces et injures « du quotidien », celles que vivent les agents très régulièrement sans que cela aboutisse au dépôt de plainte et qui, du coup, n'apparaissent jamais mais qui pourtant existent.

Autant de sujets dont nous pourrions juger de la prise en compte au prochain épisode...

GT RH DDI... où en sommes-nous ?

GT1 « action sociale » :
calendrier des réunions :
→ 06/09/2016 : CR FO ici
→ 15/11/2016
→ 08/12/2016

GT2 « missions de contrôle/protection des agents »
calendrier des réunions :
→ 15/11/2016
→ 15/12/2016

GT3 « télétravail » :
calendrier des réunions :
→ 13/09/2016: CR FO ici
→ 13/10/2016: CR FO ici
→ Présentation au CHSCT des DDI le 30/11/2016 et au CT des DDI du 13/12/2016

GT4 « baromètre social » :
calendrier des réunions :
→ 06/10/2016
→ 29/11/2016
→ Présentation au CHSCT des DDI du 30/11/2016
Et sans attendre, retrouvez le « baromètre FO du dialogue social en DDI » ... le temps reste couvert !

Et pendant ce temps là sur d'autres sujets....

- FO porte ses positions au niveau ministériel et des DDI **sur les projets de textes sur le temps de travail en DRDJSCS**...ou comment essayer de résoudre des problèmes que Matignon a lui-même générés !
- FO lève le lièvre et interpelle le SGG sur l'« expérimentation » de fusion des SG de 3 DDI dans la Sarthe...préfiguration de « Réate 3 » !!

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfpfo@fr.oleane.com
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@fets-fo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris